



DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL DU POLE METROPOLITAIN DU PAYS DE BREST

Séance du 05/02/2019

Référence
2019_02_02

Objet de la délibération
Compte administratif 2018

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
45	29	33

Date de la convocation
28/01/2019

Date d'affichage
28/01/2019

Vote
A l'unanimité des votants
Pour : 33 Contre : 0 Abstention : 0

L'an 2019 et le 5 Février à 10 heures 30 minutes, le Comité Syndical Du Pôle Métropolitain Du Pays De Brest, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au siège de la communauté de communes du Pays d'Iroise sous la présidence de CUILLANDRE François, Président

Présent.e.s :

M. CUILLANDRE François, Président, Mmes : ABIVEN Charlotte, BILIRIT Dominique, BRUBAN Claudine, GUILLORE Alexandra, LE VAILLANT Annie, MALGORN Bernadette, QUIGUER Tifenn, SOUDON Chantal, MM : CAP Dominique, GIBERGUES Bernard, GOULAOUIC Pascal, GOURTAY Michel, GOURVIL Armel, GUEGANTON Loïc, KERMAREC Charles, LARS Roger, LECLERC Patrick, LINCOLN Andrew, MOUNIER Gilles, MOYSAN Daniel, PICHON Ronan, QUILLEVERE Bernard, RAMONE Louis, SALAUN Gilles, SIFANTUS Bruno, STEPHAN Yves, TALARMIN André, TANGUY Bernard
Suppléant(s) : BILIRIT Dominique (de Mme NICOLAS Gaëlle)

Excusé.e.s ayant donné procuration :

Mmes : BALCON Claudie à M. TANGUY Bernard, BELLEC Claude à M. KERMAREC Charles, BONNARD LE FLOCH Frédérique à Mme QUIGUER Tifenn, MM : CALVEZ Christian à M. GIBERGUES Bernard, LORCY Armel à Mme LE VAILLANT Annie, SALAMI Réza à M. CUILLANDRE François

Excusé.e.s :

Mmes : FORTIN Laurence, GODEBERT Viviane, NICOLAS Gaëlle, MM : JACOB Fabrice, LE TYRANT Jean Claude, MELLOUËT Roger, NEDELEC Yohann, OGOR Pierre, RIOUAL Bernard, TALARMAIN Roger, TRABELSI Hosny

Assistaient en outre à la réunion :

Mmes LE BARS Mickaële, RIOS Laura MM : CANN Thierry, GREBOT Benjamin

A été nommé secrétaire : TALARMIN André

Objet de la délibération :
Compte administratif 2018

Après présentation des grandes lignes du compte administratif 2018, le Comité syndical est invité à délibérer.

Il est proposé aux membres du Comité syndical d'arrêter le compte administratif 2018 comme suit :

	Résultat à la clôture de 2017	Part affectée à l'investissement exercice 2017	Résultat de l'exercice 2018	Résultat de clôture de l'exercice 2018
INVESTISSEMENT	-31 351,66 €		20 144,76 €	-11 206,90 €
FONCTIONNEMENT	266 378,58 €	31 351,66 €	-70 096,77 €	164 930,15 €

Décision du Comité syndical :

Le Président ne prend pas part au vote et quitte la séance.
Monsieur Talarmin, préside le vote du compte administratif.

A l'unanimité, les membres du Comité syndical adoptent le Compte administratif comme ci-dessus.

A Brest,

Le Président,

François Cuillandre